



19/00290
N° /MINESUP/SG/DAOU/SDAE/SBA/tga

Yaoundé, le 31 JUL 2019

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE (Plusieurs Diffusions)

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Le Gouvernement de la République de Tunisie met à la disposition du Gouvernement camerounais, au titre de l'année académique 2019/2020, 26 inscriptions réparties comme suit :

Pour le cycle Universitaire :

- 07 inscriptions avec bourses ;
- 10 inscriptions à bourses partielles.

Pour le cycle Post-universitaire :

- 05 inscriptions avec bourses pour le cycle Master (tourisme) ;
- 04 inscriptions à bourses partielles pour le cycle Master et PhD (tourisme) .

Lesdites inscriptions concernent les domaines suivants: Mathématiques, Prothèse dentaire, Informatique de gestion, Tourisme, Cycle préparatoire scientifique ou Cycle préparatoire technique.

Les critères d'éligibilité:

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre âgé(e) de 21 ans au plus pour le niveau universitaire et 32 ans au plus pour le niveau post-universitaire ;
- Avoir une bonne santé physique et mentale ;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat ou équivalent avec mention **très bien** (16/20 au moins) pour le cycle préparatoire et **bien** (14/20 au moins) pour les autres filières ou d'une Licence avec mention bien pour le cycle post-universitaire.

N.B: Les candidats au 1er cycle doivent être titulaire d'un baccalauréat **2018** ou **2019**

La composition du dossier :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur indiquant la filière choisie, le sexe, l'âge, la région d'origine et deux numéros de téléphone ;
- Un formulaire d'inscription disponible au MINESUP/DAOU (15^e étage – porte 1504) ;
- Deux copies certifiées conformes de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois;
- Des photocopies certifiées conformes des diplômes assorties de relevés de notes (pour les candidats du niveau post-universitaire);

Wai

- Deux copies certifiées conformes des diplômes ou des attestations de réussite Baccalauréat, assorties de deux photocopies légalisées des relevés de notes ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois attestant que le candidat est indemne de toutes maladies infectieuses ;
- 4 photos (4x4) avec adresse et signature au verso ;
- Une photocopie des trois premières pages du passeport ou de la carte nationale d'identité ;
- Une enveloppe format A4.

Les dossiers complets en deux exemplaires sont attendus au Ministère de l'Enseignement Supérieur (Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires, 15^e étage, porte 1504) au plus tard le 09 août 2019 à 15 h 30 mn, délai de rigueur.

Copie :

- CRTV/RADIO
- Cameroon Tribune
- CELINFO/Site Minesup



Jacques Fame Ndongu